

« Le but de ces éleveurs ainsi que celui du Club a toujours été de sélectionner la race du Chartreux pour que celle-ci se maintienne conformément à ce qu'elle fut au cours des siècles et à la description qu'en ont faite les Naturalistes Français des 18^{ème} et 19^{ème} Siècle. Ils se sont particulièrement efforcés de distinguer nettement le Chartreux des autres chats bleus et notamment du British Bleu de sorte à assurer la survie de cette race française.

Le CLUB DU CHAT DES CHARTREUX souhaite donc adhérer directement à la FEDERATION POUR LA GESTION DU LIVRE OFFICIEL DES ORIGINES FELINES, de manière à participer activement à la vie de cette Association et poursuivre au sein de celle-ci son action de préservation et de développement de la race du Chat des Chartreux.

Fait à PARIS, le 1^{er} Mars 2001

Le Président,
Jean SIMONNET »

Le LOOF a donc été parfaitement informé des buts poursuivis par notre Club qui sont en conformité avec les standards de la race et a accepté notre adhésion sur ces bases.

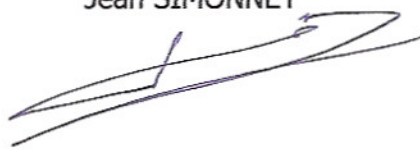
Nous considérerons donc votre décision de radiation comme nulle et non avenue et nous vous demandons de nous confirmer avant le 29 FEVRIER 2008 que vous renoncez à son application.

Dans le cas contraire, nous nous réservons de demander à la justice de prononcer l'annulation de cette décision de radiation et de statuer sur la réparation du préjudice subi.

En vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean SIMONNET



En provenance de :
~~LOOF
M. POBE, Président
5 rue Rogault
93697 PANTIN C~~
LETTRE
PRIORITAIRE

Présentation le : /
Distribution le : /
Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

07 FEB 2008
17 FEB 2008

SGR02 V4 MSR 02 06-40464-01 11-08

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**



Numéro de l'envoi : RA 76 892 206 9 FR

LA POSTE 24314A
Radiation du Club

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

07-02-08 FRANCE

Jean SIMONNET

Club du Chat des Chartreux
66 rue de Ponthieu

75008 PARIS

ERAB



Association Loi 1901 – J.O. 16/10/1984
Siège social : 11 bis rue du Colisée, 75008 PARIS (France)
<http://www.club-du-chartreux.com>

Président : Jean SIMONNET
66 rue de Ponthieu
75008 PARIS
Tél. 01 45 62 03 51 - Fax 01 40 75 06 56
E-mail : r.michel.herisson@wanadoo.fr

Paris, le 4 février 2008

RECOMMANDEE - A.R.

Monsieur POBE
Président du **LOOF**
5 rue Regnault
93697 PANTIN CEDEX

Monsieur le Président,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 16 Janvier 2008 faisant suite à notre courrier du 10 Décembre 2007 qui vous informait de la résolution prise par notre Club dans son assemblée générale du 9 Décembre 2007.

Vous nous demandez de bien vouloir revoir notre position exprimée dans cette résolution, au motif qu'elle serait contraire aux statuts du LOOF et à ses documents annexes. Vous nous indiquez par ailleurs que le Conseil d'Administration du LOOF du 8 Janvier 2008 a décidé la radiation de notre Club s'il ne revenait pas sur sa décision avant le 29 Février 2008.

Nous considérons que vous ne nous avez pas indiqué en quoi la décision prise pouvait être contraire aux dispositions des statuts du LOOF. Nous vous rappelons qu'à l'inverse elle est conforme aux conditions de notre adhésion au LOOF en Mars 2001, pour laquelle nous avons adressé nos statuts, dont nous vous rappelons l'Article 1^{er} :

« I- BUT DE L'ASSOCIATION »

ARTICLE 1

L'Association, dite « **CLUB DU CHAT DES CHARTREUX** », a pour but :

- de grouper les éleveurs et amateurs de chats des Chartreux,
- d'encourager l'élevage de cette race et sa sélection pour la maintenir conforme à la description qu'en ont donnée les Naturalistes français des 18^{ème} et 19^{ème} Siècle,
- d'arrêter les croisements néfastes,
- de faire contrôler les origines,
- d'organiser des présentations, des expositions, des conférences. »

Par ailleurs, il était joint à notre demande d'adhésion une lettre de motivation ainsi conçue :

« LETTRE DE MOTIVATION POUR L'ADHESION DU CLUB DU CHAT DES CHARTREUX A LA FEDERATION POUR LA GESTION DU LIVRE OFFICIEL DES ORIGINES FELINES »

Le CLUB DU CHAT DES CHARTREUX a été créé en 1984. Il a entre 180 et 200 adhérents principalement en France mais aussi dans différents pays étrangers (Europe, USA, Japon). Parmi eux, il existe un noyau d'éleveurs chevronnés qui élèvent des Chartreux depuis des décennies dont certains depuis plus de quarante ans.